

Vie des syndicats

Les centrales syndicales unies pour la défense des droits des travailleurs



Le syndicaliste Jean Robert Boundzanga, lors de sa déclaration.



Une vue des travailleurs lors de la déclaration des centrales syndicales.

Serge YACKELE MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

Après la restitution des travaux du projet du Code du travail initié par le gouvernement, les centrales syndicales provinciales ont investi, dimanche dernier, l'esplanade de l'Organisation nationale des employés du pétrole (ONEP), dans le premier arrondissement.

INTERPELLER les pou-

voirs publics sur le projet de révision du Code du travail: tel est l'objet de l'assemblée générale tenue dimanche, dans l'enceinte de l'Organisation nationale des employés du pétrole (ONEP), par les représentants provinciaux des centrales syndicales.

À cette occasion, le porte-parole de la plateforme, Jean-Robert Boundzanga, est revenu sur les assises de Libreville, au cours desquelles, selon lui, "le gouvernement a

aliéné les droits fondamentaux des travailleurs, par la formulation des articles en faveur des employeurs, entraînant directement une précarité de l'emploi". Aussi estime-t-il, "la remise en cause du principe de la conservation des droits acquis et de la stabilité de l'emploi est une soumission à une forme d'esclavage professionnel, où le travailleur n'aura pas d'autres choix que de se soumettre à la seule volonté de l'employeur, par peur d'être licencié".

En clair, selon Jean-Robert Boundzanga, le projet du Code du travail qui pointe à l'horizon menace dangereusement l'avenir socioprofessionnel des travailleurs. D'où ce refus exprimé par les centrales syndicales provinciales : "Non, ce projet ne passera pas ! Nous ne saurons approuver un projet aussi restrictif de nos droits et acquis. S'il faut nous battre, nous allons le faire. Pour l'heure, nous invitons le gouvernement à considérer les amendements

portés par les organisations professionnelles des travailleurs et l'exhortation à inviter, dans un délai raisonnable, toutes les parties à une concertation tripartite franche". La plate-forme syndicale dénonce toutes manœuvres qui s'apparenteraient à un passage en force de la part du gouvernement. Dans cette optique, elle prévient qu'elle ne se laissera pas gruger. Aussi, rejette-t-elle déjà le concept de flexibilité et de l'attractivité imaginé

par le gouvernement au mépris, disent les leaders syndicaux, des travailleurs.

C'est donc en sa qualité de secrétaire général de la Confédération syndicale démocratique du travail (CSDT), que Jean-Robert Boundzanga a tenu à indiquer, en sus, que les travailleurs de l'Ogooué-Maritime se réservent le droit de mener tout mouvement de contestation utile à la défense de leurs droits et intérêts, le cas échéant.

Hygiène/Dératisation et désinsectisation L'urgence de passer à l'action

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

Il y a bien longtemps que le service d'hygiène municipale n'avait plus procédé à cette opération qui participe à la protection de la santé des populations.

EN prenant ses fonctions, le nouveau locataire de l'Hôtel de ville, Gabriel Tchango, s'était donné pour objectif d'entreprendre toutes les actions qui participent au bien-être de ses administrés. Notamment, à côté du tourisme, l'assainissement et la gestion des ordures ménagères.

De nombreux actes posés sur le terrain témoignent de sa détermination et de celle des membres de son équipe à redonner au cheflieu de l'Ogooué-Maritime ses lettres de noblesse: curage des canaux, caniveaux et fossés, débroussaillage, ramassage des ordures, etc. Des sorties fortement appréciées par des riverains qui voient, en l'espace de 5 mois, la cité pétrolière se transformer peu à peu en termes de salubrité.

"Les nouvelles autorités municipales ont beaucoup fait en peu de temps", note



Les herbes et...



...les épaves de voitures sont des foyers par excellence de moustiques dans la ville.

un agent administratif. Plusieurs témoignages soulignent l'efficacité des élus locaux. Toutefois, les attentes sont encore nombreuses et variées. Et pas des moindres.

On cite ainsi la démoustication et la dératisation. Et là-dessus, beaucoup de riverains ne se souviennent même plus de la date du dernier passage du service d'hygiène municipale chez eux, tant cela remonte à plusieurs années.

Du coup, la ville grouille de moustiques, vecteurs de la malaria. Sans oublier les rats, porteurs souvent d'autres maladies. Les garages, l'herbe, les fumiers, les eaux stagnantes...sont autant d'endroits qui favo-



Des atomiseurs, un don de Maurel & Prom à la mairie.

risent la reproduction des moustiques. Les rats, eux, adorent les milieux insalubres. Voilà pourquoi nous devons toujours garder propre notre espace de vie

avant que n'intervienne la mairie. "La propreté est la base de toutes les conditions hygiéniques", rappelle un employé de la mairie qui

pense - pour relativiser - que l'inaction de l'institution municipale est liée, toutefois, aux difficultés de trésorerie. "Parfois la seule volonté ne suffit pas devant

certaines difficultés", admet-il.

Notre interlocuteur estime, cependant, que l'opération de dératisation et de démoustication peut être menée conjointement avec les opérateurs économiques qui, déjà, soutiennent le concept "Port-Gentil ville propre, ville prospère".

"Avec la crise économique du moment, nous devons mutualiser nos efforts pour résister. Les chefs d'entreprises sont conscients de ce qu'il n'y a pas le rendement attendu si les travailleurs sont malades. Le problème touche tout le monde. La malaria est une tueuse silencieuse. Nous devons la combattre tous", ajoute notre interlocuteur.